

## Webinaire international de haut niveau – Jour 2

Lien d'accès : <https://ilo-org.zoom.us/j/97204088644>

**Jeudi 26 novembre de 9h – 13h (heure de Dakar - UTC)**

**Panel 1** (de 09h00 à 10h45) :

**La couverture maladie universelle (CMU) et son mécanisme de financement, Cas du Rwanda.**



**Thématiques abordées** : L'accès universel à la santé est une nécessité humaine, sociale et économique. Pour la garantir, les pays doivent travailler sur ses deux dimensions : l'offre de santé et la demande de santé.

La CMU s'attèle à l'organisation de la demande et à l'élimination de la barrière financière dans l'accès aux soins de santé. Plusieurs pays en Afrique et dans le monde ont lancé des initiatives de CMU avec des fortunes diverses. Les pays ont longtemps cherché et continuent de chercher le chemin menant à cette couverture maladie universelle, à laquelle se posent d'importants défis. Dans cette quête, un pays africain a fait des résultats remarquables, le Rwanda. Qu'est ce qui fait le succès du modèle rwandais ? Sur quelle organisation stratégique et opérationnelle repose-t-il ? Quels sont les changements et les leçons apprises depuis le lancement de ce projet ? Comment est-il financé et la capacité contributive mobilisée ?

**Panélistes :**



**M. Olivier Louis dit Guerin** est gestionnaire d'un projet protection sociale du BIT mené conjointement avec l'UNICEF au Burkina Faso. Il intervient dans le champ de la

protection sociale depuis une trentaine d'années, comme coordinateur de projets pour une ONG puis pour le BIT, ainsi que comme consultant pour différentes agences. Il a ainsi développé une solide expérience concernant la protection sociale en santé et l'extension de la protection sociale au secteur informel.



**M. Alexis Rulisa**, est expert en santé publique, diplômé en épidémiologie de l'Université Nationale du Rwanda et d'un DES en gestion des organismes de sécurité sociale de

l'EN3S, Saint Etienne, France. Il finalise un Doctorat sur le financement de la santé à Radboud University Nijmegen, Pays Bas. Avec plus de 20 ans d'expérience dans l'assurance maladie, Alexis est depuis 6 ans Directeur du Département des Mutuelles de Santé Communautaires, au sein de l'Office Rwandais de

**Panel 2** (de 11h00 à 13h00) :

**Expériences internationales de financement de la protection sociale ; Espace budgétaire et options de financement pour le Sénégal.**



**Thématiques abordées** : Il est bien établi aujourd'hui que l'investissement dans la protection sociale permet de lutter contre la pauvreté, les inégalités et la vulnérabilité, la résilience face aux chocs, le renforcement du capital humain et contribue à une croissance inclusive. Cependant, dans les pays en voie de développement, est-il possible de concilier les priorités de développement avec les exigences de protection sociale ? En d'autres termes, existe-t-il un espace budgétaire suffisant pour la protection sociale ? Avec quel niveau de dépenses publiques en protection sociale pourrait-on s'attendre à des changements structurels réels ? Comment des pays aux profils socio-économiques proches du Sénégal ont-ils pu élargir leur espace budgétaire ? Quelles sont les possibilités du Sénégal en la matière ? Autant de questions auxquelles les panélistes tenteront d'apporter des réponses lors de cette session.

**Panélistes :**



**Mme Valérie Schmitt** est la Directrice adjointe, Département de la Protection Sociale, BIT, Genève. Elle gère aussi le Programme phare mondial du BIT sur le socle de protection sociale. Elle est diplômée d'HEC Paris, d'un D.E.A. d'économie et d'une licence de

philosophie de la Sorbonne. Elle a 23 ans d'expérience dans le domaine de la protection sociale, en Europe et dans les pays en développement, et a travaillé dans diverses organisations publiques et privées.



**M. Paul Emile Arsenault**, expert en systèmes budgétaires et finances publiques, est titulaire d'un Master en Sc. économiques de l'Université Laval. Il a fait toute sa carrière au sein du gouvernement du Québec. Acteur de premier plan de l'introduction de la GAR dans

l'administration publique québécoise, il œuvre depuis 2007 à l'ÉNAP dans le cadre de mandats touchant la gestion du secteur public québécois et le développement international. Formateur et Directeur de recherche, il est l'auteur de divers articles sur la gouvernance budgétaire.



**Pr. Abdoulaye Diagne** est chercheur principal au CRES, institution de recherche indépendante, et professeur à la faculté de sciences économiques et gestion de l'UCAD de Dakar. Ses travaux de recherche portent sur les questions monétaires, la macro économie, l'éducation,

la pauvreté, l'agriculture et la protection sociale. Depuis 1998, il a mené plus d'une vingtaine de travaux pour le compte du gouvernement du Sénégal et dans la CEDEAO notamment dans l'éducation, les politiques publiques et analyses d'impacts. Il a été primé en 2013 par l'ADEA pour ses travaux en éducation et en 2014 par l'OMS pour la lutte antitabac.

